



## PLATEAUX TECHNIQUES

### Guide d'utilisation à destination des organismes de formation

Bienvenue sur la plateforme de documentation des **plateaux techniques** créée par le Réseau des Carif-Oref et gérée par chacun des Carif-Oref sur les territoires régionaux.

Il n'existe pas, aujourd'hui, de base de données et c'est par la mobilisation des professionnels de terrain que nous portons une expérimentation pour la constituer. Afin de présenter au mieux les moyens techniques, liés aux formations que vous organisez dans vos établissements ou hors les murs, vous êtes invités à décrire chaque plateau technique à partir d'un simple et rapide formulaire d'une dizaine de questions.

Un **plateau technique** est caractérisé par la présence d'équipements permettant l'acquisition de compétences professionnelles. Il peut être composé d'un ou plusieurs univers techniques, éventuellement dissociables.

S'ils sont dissociables, ils feront l'objet d'une description distincte. Un parcours certifiant ou qualifiant peut mobiliser un ou plusieurs univers techniques. Les espaces laboratoires (par exemple, un laboratoire de chimie dans un établissement formant aux métiers de la propreté), sont assimilables et descriptibles en tant que **plateaux techniques** s'ils concourent à l'acquisition de compétences professionnelles.

Certaines informations auront vocation à informer les financeurs de formation dont ceux qui interviennent sur de l'investissement. D'autres permettront d'améliorer la présentation de vos établissements ou d'identifier de nouveaux partenaires. La qualité de la documentation participera à améliorer l'information de vos futurs apprenants.

Merci de votre collaboration

### Pour obtenir votre clé d'accès :

Effectuez votre demande à [nlavolo@cariforefnormandie.fr](mailto:nlavolo@cariforefnormandie.fr) en spécifiant l'adresse **mail** de la personne qui sera titulaire du compte et le **SIREN** de l'organisme concerné.

La création de la clé d'accès est associée au SIREN. Cela veut dire que tous les établissements (SIRET) associés à ce même SIREN ont le même code. Si besoin, c'est la personne titulaire du compte qui communique cette clé à un collègue.

Après réception de votre clé d'accès, connectez-vous à l'adresse suivante :

<https://plateaux-techniques.intercariforef.org/index.php>

Connexion

Siren \* Raison sociale

Renseignez votre Siren

Renseignez votre clé d'accès

Se connecter

Clé d'accès oubliée ?

Veillez lire attentivement la [charte d'utilisation](#) avant d'accéder au formulaire.  
L'accès à ce formulaire vaut acceptation intégrale des conditions énoncées dans ce document.

Saisissez votre SIREN (votre raison sociale apparaîtra de manière automatique) puis copier-coller votre clé d'accès communiquée par le Carif-Oref de Normandie)

Si la saisie est correcte, vous accédez au formulaire.

Se connecter

Clé d'accès oubliée ?

Clé d'accès unique et Siren valides

Sinon un message « Clé d'accès invalide » apparaît en bas de l'écran. Recommencez en vous assurant qu'il n'y a pas de faute de frappe.

Se connecter

Clé d'accès oubliée ?

Clé d'accès unique invalide et/ou ce Siren n'est pas associé à cette clé.

En cas de perte de votre clé d'accès, cliquer sur le bouton "Clé d'accès oubliée ». Celle-ci vous sera renvoyée automatiquement.

En cas de changement du titulaire du compte, merci de contacter Nathalie Lavolo du Carif-Oref de Normandie (Tél : 02.31.95.03.14 – Mail : [nlavolo@cariforefnormandie.fr](mailto:nlavolo@cariforefnormandie.fr)) qui modifiera l'adresse mail de référence grâce à l'outil de gestion des clés d'accès.

Sur la page de connexion, vous êtes invité à lire la charte d'utilisation, les mentions légales et les CGU du site. L'accès au formulaire vaut acceptation intégrale des conditions énoncées dans ces documents (dont l'usage des données saisies).



#### Réseau des Carif-Oref

Ce site est conçu pour soutenir les missions des centres d'animation de ressources et d'information sur la formation (Carif) et des observatoires régionaux de l'emploi et de la formation (Oref).

© 2025 Association du Réseau des Carif-Oref. Tous droits réservés.

[Mentions légales et CGU](#) | [Charte d'utilisation](#) | [Déclaration d'accessibilité](#)

## Formulaire de recensement des plateaux techniques

Le formulaire est constitué d'une douzaine de questions organisées autour de quatre dimensions :

1. Informations de l'établissement de formation, de ses établissements actifs et accès à la synthèse des plateaux techniques déjà saisis,
2. Informations du plateau technique,
3. Liste des investissements réalisés,
4. Compétences professionnelles travaillées

### **1. Informations de l'établissement de formation, de ces établissements et synthèse des plateaux techniques déjà saisis**

Lorsque vous êtes connecté, votre SIREN est prérempli et la liste des SIRET associés au SIREN est proposée.

Seuls les établissements actifs au sens Insee et connus dans QuiForme sont listés.

Une phrase indique le nombre de Siret actifs connus dans QuiForme et le nombre plateaux techniques déjà saisis pour cet organisme.

Sélectionnez alors l'établissement pour lequel vous souhaitez déclarer un plateau technique. La dénomination usuelle et l'adresse se remplissent automatiquement.

### Informations de l'établissement de formation

**Siret \***  
établissement de formation

387493513      00072      **QuiForme**

Nombre de Siret actifs sur ce Siren : 5

**Dénomination usuelle \***  
établissement de formation

ASSOCIATION POUR L'EDUCATION COGI

**Adresse \***  
établissement de formation

ZAC DE HOUELBourg 3 LD VOIE VERTE S

Nombre de plateaux techniques affectés à ce Siret sur l'ensemble des plateaux techniques du Siren : 2/3

**Afficher TOUS les plateaux techniques du Siren**

Afficher 5 enregistrements par page

Rechercher :

Action	Siret	Identifiant interne	Année création
	38749351300072	Plateau test soir	1967
	38749351300072	Plateau test investissements	1964

1 à 2 sur 2 enregistrements

Exporter en CSV    Exporter en Excel

Précédent    1    Suivant

Si des plateaux techniques ont déjà été saisis pour l'établissement de formation sélectionné, ils seront affichés.

Deux modes d'affichage sont possibles :

- Soit uniquement en 4 colonnes : action, Siret, identifiant interne du plateau technique, année de création
- Soit avec l'ensemble des données déclarées.

Le passage de l'un à l'autre mode se fait grâce au bouton « Afficher toutes les colonnes » ou « Afficher moins de colonnes ». Vous pouvez également exporter l'ensemble des données grâce aux boutons « Exporter en CSV ou en Excel ».

## 2. Information du plateau technique

Tout au long du formulaire des info-bulles apparaissent au survol des points d'interrogation.

**Informations du plateau technique**

**Mail référent \***  
plateau technique exemple@example.com ?

**Identifiant interne \***  
plateau technique ?

**Année de création \***  
plateau technique Sélectionnez une année ▾

**Où se situe le plateau technique ? \*** ?

Au sein de l'établissement de formation  
 À une autre adresse

**Le plateau technique est-il mobile ? \*** ?  
Sélectionnez la mobilité du plateau te ▾

**Quel est le nombre maximal de personnes formées en activité simultanément sur le plateau ? \***  
Sélectionnez la capacité d'accueil ▾

**Quelle est la part des activités mobilisant le numérique au sein du plateau ? \***  
(Expérience immersive/Réalité virtuelle)  
Sélectionnez la part de la digitalisation ▾

**Le plateau technique est-il ouvert à des partenariats pour mutualisation ? \***  
 Oui  Non

**Mail référent plateau technique :** ce mail peut être différent pour chaque plateau technique

Le mail de la personne responsable de la documentation du plateau technique.

**Identifiant interne plateau technique :** Il s'agit de votre identifiant interne et à défaut d'une référence, d'une numérotation que vous êtes libre de créer.

**Cet identifiant doit être unique par établissement.**

A noter : si vous disposez d'un plateau technique pour la formation et d'un autre pour la certification concernant les mêmes spécialités, vous pouvez documenter l'un puis l'autre en les intitulant de manière explicite (xxxxxx\_formation, xxxxxx\_certification). Ce champ est totalement personnalisable.

**Année de création du plateau technique :** liste déroulante allant de 1950 à l'année en cours (2025).

**Où se situe le plateau technique ?** Permet de préciser si le plateau technique se situe au sein de votre établissement de formation ou à une autre adresse (cocher la case correspondante).

Si le plateau technique est situé à une autre adresse, l'adresse doit être précisée.

À une autre adresse

**Précisez la rue**  
*plateau technique*

**Informations complémentaires**  
*plateau technique*

**Précisez la commune**  
*plateau technique*

Chaque établissement ne doit présenter que les plateaux techniques dont il est spécifiquement responsable.

Attention, vous ne devez renseigner que les plateaux techniques dont vous êtes responsable et que vous administrez. Il ne convient pas de lister tous les plateaux techniques que vous utilisez dans le cadre de votre offre de services et qui seraient ceux de partenaires. Cette mauvaise pratique participerait à la création de doublons dans la base. La question du partenariat autour de plateaux techniques devra ultérieurement s'expertiser en lien avec le rattachement de moyens techniques à une offre de formation.

### Le plateau technique est-il mobile ?

Liste déroulante de 4 modalités :

- 1 - Plateau fixe,
- 2 - Plateau 100 % mobile autonome,
- 3 - Mobilité partielle ou intégrale à héberger dans un lieu non spécialisé,
- 4 - Mobilité partielle ou intégrale à héberger dans un lieu adapté.

**Plateau fixe : Équipements indissociables du lieu où ils sont déployés.**

**Plateau 100 % mobile autonome : Plateau aménagé par exemple à l'intérieur d'une remorque.**

**Mobilité partielle ou intégrale à héberger dans un lieu non spécialisé : Ensemble d'équipements mobiles qui peuvent se déployer dans un espace sans prérequis lié au métier.**

**Mobilité partielle ou intégrale à héberger dans un lieu adapté : Équipements mobiles qui doivent se déployer dans un espace présentant des caractéristiques liées au métier.**

Si les modalités 3 ou 4 sont choisies, deux questions supplémentaires apparaissent afin d'avoir les informations nécessaires pour les déploiements du plateau technique.

Le champ texte permet de préciser la nécessité d'avoir accès un point d'eau ou électrique par exemple.

**Quelle surface utile faut-il pour déployer ce plateau technique ?**

Arrondir au m<sup>2</sup> supérieur

**Y a-t-il des spécificités/caractéristiques nécessaires au déploiement de ce plateau technique ?**

Quel est le nombre maximal de personnes formées en activité simultanément sur le plateau ? \* Sélectionnez la capacité d'accueil

Quelle est la part des activités mobilisant le numérique au sein du plateau ? \*  
(Expérience immersive/Réalité virtuelle) Sélectionnez la part de la digitalisatio

Le plateau technique est-il ouvert à des partenariats pour mutualisation ? \*

Oui  Non

### 3. Liste des investissements réalisés

**⚠ L'ensemble des informations financières ne seront pas exposées publiquement.**

#### Liste des investissements réalisés

L'établissement de formation est-il propriétaire/copropriétaire des murs du plateau technique ? \*

Oui  Non

Le plateau technique a-t-il bénéficié d'investissement(s) depuis sa création? \*

Oui  Non

L'établissement de formation est-il propriétaire/copropriétaire des murs du plateau technique ? Oui / Non

#### Liste des investissements réalisés

L'établissement de formation est-il propriétaire/copropriétaire des murs du plateau technique ? \*  Oui  Non

Cette information permet de contextualiser les investissements réalisés.

Précision : Pour les lycées, la réponse à la question de « propriétaire » est non.

Le fait de n'investir que sur des équipements matériels et pas sur de l'infrastructure sera alors tout à fait cohérent.

Le plateau technique a-t-il bénéficié d'investissement(s) depuis sa création ? Oui / Non

Si le plateau technique a bénéficié d'investissements depuis sa création, vous pouvez le documenter en précisant :

- l'année de l'investissement,
- le montant hors taxe (HT) de l'investissement et la répartition de l'origine des fonds.

Année de l'investissement \* Sélectionnez une année

Montant HT (€) ?

Origine des fonds

Le montant n'est pas obligatoire, il permet toutefois de valoriser les investissements réalisés et d'informer les éventuels financeurs sollicités sur l'effort consenti.

Le montant n'est pas obligatoire, il permet toutefois de valoriser les investissements réalisés et d'informer les éventuels financeurs sollicités sur l'effort consenti.

Pour chaque montant indiqué, la part des sources de financement doit être renseignée. La répartition doit faire 100 % pour valider l'investissement.

Un taux de complétude important des données financières donnera de la crédibilité au projet.

Saisissez les investissements des 5 dernières années ainsi que les investissements antérieurs que vous jugez remarquables ou structurants.  
Vous pouvez, par année, documenter plusieurs natures d'investissements sur un même enregistrement.

Année de l'investissement *	Montant HT (€)	Origine des fonds	
2013	10000	Autofinancement 0 %	Collectivité régionale 0 %
		OPCO 0 %	BPI France 0 %
		Banque des Territoires 0 %	AMI CMA 0 %
		Fonds européens Leader 0 %	Autres 0 %

- la nature de l'investissement est réparti en 3 catégories : mobilier, immobilier, évolution technique.

Plusieurs catégories d'investissements peuvent être sélectionnées sur un projet global.

#### Mobilier

- Matériels/Équipements techniques y compris numériques liés au métier
- Matériels/Équipements autres : EPI, défibrillateurs...
- Matériels/Équipements/Ressources liés à la numérisation/Digitalisation, Expériences immersives
- Matériels/Équipements liés à l'innovation pédagogique/Nouvelles modalités pédagogiques

#### Immobilier

- Agrandissement
- Rafraîchissement
- Adaptation aux objectifs du développement durable dont les impacts énergétiques



#### Évolution technique

- Acoustique/Confort
- Sécurité/Accessibilité
- Durabilité/Modernisation
- Agilité/Elargissement de l'usage, Efficience/Mutualisation entre différents univers métiers
- Autres

N'oubliez pas d'enregistrer l'investissement

Enregistrer l'investissement

#### 4. Compétences professionnelles travaillées

Cette partie permet d'associer de manière opérationnelle le plateau technique aux certifications accessibles sur celui-ci (référentiel Certifinfo) ou d'ajouter un formacode en guise de spécialité

---

*Le référentiel Certifinfo est un référentiel de certification qui se distingue du référentiel de France compétences (certifications RNCP et habilitations du Répertoire spécifique) car il permet d'avoir une description plus détaillée.*

---

Vous pouvez déclarer des certifications et / ou des Formacodes.

**La déclaration d'au moins une compétence professionnelle est obligatoire.**

Une préférence est donnée à l'entrée par certification car elle permettra de mieux valoriser l'organisme de formation en indiquant que le plateau est conforme au référentiel de formation participant ainsi à l'aménagement du territoire. Ceci permettra également plus de finesse dans l'utilisation secondaire des données prévues dans la charte d'utilisation.

Pour les certifications (RNCP ou RS) :

**Compétences professionnelles travaillées \***

Pour préparer quelle(s) certification(s) (RNCP, RS, CQP...) le plateau peut-il être mobilisé ?   
À partir de 3 caractères saisis, des suggestions issues du référentiel des certifications Certif Info apparaissent. 

Sélectionnez une ou plusieurs compétences

Pour la recherche, tapez quelques lettres de l'intitulé de la certification OU taper un code RNCP/RS. Seules les certifications actives lors de la saisie sont proposées.

Exemple pour une recherche sur un code RNCP : Taper RNCP37122 puis sélectionner la certification proposée

**Compétences professionnelles travaillées \***

Pour préparer quelle(s) certification(s) (RNCP, RS, CQP...) le plateau peut-il être mobilisé ?   
À partir de 3 caractères saisis, des suggestions issues du référentiel des certifications Certif Info apparaissent. 

rnpc37122

114056 - Titre professionnel plaquiste - RNCP37122

Besoin d'aide ? Vous trouverez la liste des habilitations France compétences de votre Siret sur QuiForme en cliquant sur le lien suivant [QuiForme](#)

Vous pouvez également cliquer directement sur le lien QuiForme qui ouvrira directement la liste des habilitations France compétences de votre SIRET (Bloc « Habilitations »)

 **Habilitations**

**Code France compétences (112)**

RNCP35304 - TP Conseiller relation client à distance

**Former** 

**Organiser** 

**Date de fin d'enregistrement** 06/07/2026

**Date décision**

Il a été choisi de ne pas préremplir la liste de certifications de l'établissement de formation avec la liste des certifications RS et RNCP pour lequel il est habilité à former. Cela notamment parce que cette liste est incomplète du fait de l'absence d'habilitation à former pour les diplômes de l'éducation nationale.

Toutefois, QuiForme (référentiel des organismes de formation) peut être utilisé pour identifier les habilitations de votre établissement de formation et sélectionner les certifications à associer au plateau technique décrit.

#### Liste des spécialités de formation

Débutez votre saisie pour obtenir des suggestions issues du référentiel Formacode®

- 12225 - Topographie
- 22225 - Résistance ouvrage
- 22250 - Éco-construction
- 22252 - Dessin BTP
- 22254 - BTP conception organisation
- 22257 - Commercialisation BTP

Vous pouvez, si vous le souhaitez, compléter la liste de vos certifications par l'ajout de formacodes (un minimum de connaissances est requis)

L'usage du Formacode peut être approprié pour un plateau technique qui viserait des compétences professionnelles non associées à une certification professionnelle ou également non couverte par Certif Info voire dans le cas d'un plateau technique associé à de très nombreuses certifications.

## Enregistrement du plateau technique

Après avoir saisi les données, choisissez parmi les options suivantes :

**Ajouter un nouveau plateau technique** : Ajoute un plateau technique supplémentaire tout en conservant les données actuelles.

**Valider l'ensemble des données** : Enregistre définitivement toutes les données saisies.

**Annuler** : Annule vos saisies en cours et revient à l'écran précédent.

**Attention** : Les données ne seront enregistrées définitivement qu'après avoir cliqué sur "Valider l'ensemble des données".

Ajouter un nouveau plateau technique

Valider l'ensemble des données

Annuler

Une fois le plateau technique décrit, vous pouvez soit :

- déclarer un autre plateau technique en cliquant sur « Ajouter un nouveau plateau technique » afin de renseigner un nouveau PT associé au même Siren
- enregistrer le ou les plateaux techniques que vous venez de déclarer : les informations apparaîtront dans le tableau récapitulatif à la prochaine consultation du Siren. Si un plateau est en cours d'intégration, l'enregistrement ne sera possible que lorsque celui-ci sera finalisé ou supprimé.

## Modifier ou supprimer la documentation d'un plateau technique

En cas d'erreur d'une documentation d'un plateau technique, il est possible de supprimer uniquement si cela a été ajouté mais non validé (bouton vert « valider l'ensemble des données »).

Quand cette fonctionnalité est accessible, une croix rouge X apparaît dans le tableau de synthèse en début du formulaire.

Afficher  enregistrements par page

Rechercher :

Action	Siret	Identifiant interne	Année création
	38749351300072	Plateau test solr	1967
	38749351300072	Plateau test investissements	1964
X	38749351300049	Plateau test solr	1963

1 à 3 sur 3 enregistrements

Exporter en CSV Exporter en Excel

Précédent  Suivant

## Charte d'utilisation de la plateforme, usages et diffusion des données saisies

La clé d'accès permettant la saisie des plateaux techniques sur formulaire est liée à l'activité de votre organisme de formation. Elle est diffusable au sein du réseau de votre établissement mais reste sous votre responsabilité.

Elle n'a pas à être partagée en dehors de votre organisme de formation.

Les données collectées dans le cadre du recensement des plateaux techniques reposent uniquement sur la sincérité de votre déclaration.

Les Carif-Oref et le Réseau des Carif-Oref ne peuvent être tenus responsables des oublis, des inexactitudes et des carences dans les informations saisies en ligne via le formulaire des plateaux techniques.

Plusieurs usages de ces données ont d'ores et déjà été identifiés, dont le premier peut intéresser directement le fournisseur de la donnée.

En effet, l'outil permet de :

- bénéficier d'une capitalisation des informations sur les plateaux techniques d'un organisme de formation et d'exporter l'intégralité des saisies. Il est ainsi possible de communiquer ces informations à différents interlocuteurs (commanditaire, dans le cadre d'un appel d'offre, réponse de labélisation, demande d'investissement...)

D'autres usages ont également été pressentis avec les acteurs de l'EFOP tels que :

- enrichir la présentation des établissements de formation,
- valoriser les moyens mobilisés pour dispenser les formations,
- faciliter le repérage de partenariats possibles,
- permettre des cartographies et/ou études régionales ou nationales réalisées par les Carif-Oref ou le Réseau des Carif-Oref dans le cadre des missions confiées par le décret de juin 2021.
- améliorer le pilotage des investissements en rendant accessible aux financeurs les données dont ils auraient besoin dans la réalisation de leur mission.

Accéder au formulaire et documenter vos plateaux techniques signifie que vous avez pris connaissance de la présente charte d'usage et de diffusion des données et que vous acceptez la réutilisation et la diffusion des données.